Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-212700561-20250602-DAJ-DEL-25-136-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/06/2025

BERNAY
LA VILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mai 2025

Délibération n°46-2025
Rapporteur : Laurence BEATRIX

Votants pour : 25
Votants contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-cinq, le vingt-sept mai, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Mickaël PEREIRA, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Frédérique PARIS, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Thérèse FICHET, Régis ROUSSEL, Colette GENET, Pascal GRIHAULT, Claire PITETTE, Simon JARAIE, Laurence CAUSIER-LEMIRE.
Pouvoirs : Camille DAEL à Frédérique PARIS, Guillaume WIENER à Jocelyn COUASNON, Pascal SEJOURNE à Marie-Lyne VAGNER, Pierre BIBET à Sara FERAUD, Jérôme VARANGLE à Thierry JOSSE, Julien LEFEVRE à Sabrina BECHET, Sandrine BOZEC à Pascal GRIHAULT
Absents : Hugues CANTEL, Valérie DIOT, Chantal HERVIEU, Justine PIQUOT, Ulrich SCHLUMBERGER, Sébastien LERAT, François VANFLETEREN, Pascal DIDTSCH
Date de la convocation : Mercredi 21 mai 2025
Secrétaire de séance : Mickaël PEREIRA

Objet :

MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Exposé des motifs :

La politique culturelle de la Ville, à travers son projet « *culture pour tous* » s'attache à encourager à chaque instant la pratique culturelle et artistique. Cela se formalise par une programmation toujours plus variée et accessible au plus grand nombre.

Aussi, au regard des pratiques observées et des attentes exprimées, il est proposé d'adapter plusieurs tarifs.

- Le musée des Beaux-Arts

Poursuivant le développement du projet d'ouverture et d'accessibilité envers les familles, il est proposé de rendre l'entrée du musée gratuite au moins de 18 ans. Jusqu'à présent gratuit pour les moins de 12 ans, le musée donne ainsi rendez-vous à tous les mineurs et les invite à venir profiter des dispositifs de découverte du parcours permanent et des expositions temporaires.

- Le théâtre Le Piaf

Le théâtre Le Piaf propose une offre culturelle à destination des publics scolaires du premier degré. Afin de sensibiliser le plus grand nombre au spectacle vivant et à l'art de manière générale, chaque élève bernayen bénéficie d'au moins un spectacle scolaire par an, gratuitement. Afin d'associer les familles à cette pratique, il est proposé la gratuité pour l'élève qui reviendrait voir un spectacle « On sort en Famille » le soir dont il aurait été spectateur dans la journée avec sa classe.

Par ailleurs, il est proposé un tarif « hors catégorie » qui permettrait d'accueillir des spectacles plus atypiques, de type « cabaret » ou affiche exceptionnelle.

Délibération :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2312-1,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.
Vu la délibération n° 13-2025 en date du 6 mars 2025 portant nouvelle politique tarifaire des services culturels ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la nouvelle grille tarifaire des équipements culturels conformément à l'annexe.

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 28/05/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire